

CONDITIONS GENERALES «il Fût une Nuit...»

Article 1 – Cette réservation concerne la location d'un gîte situé 2780 route de Bonnanec 82230 Monclar de Quercy. Il s'agit d'un Fût d'habitation avec cabane salle d'eau et toilettes, d'une terrasse avec bain privatif et mobilier de jardin.

Article 2 - durée du séjour : La réservation est conclue pour une durée déterminée et ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Article 3 - conclusion du contrat : La réservation devient effective dès lors que le locataire aura rempli le formulaire de réservation et réglé l'acompte de 30%, un email de confirmation vous sera alors envoyé. La location ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales, sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis au propriétaire.

Article 4 - annulation par le locataire : Toute annulation doit être notifiée par mail à ilfutunenuit.82@gmail.com.

a) annulation avant l'arrivée dans les lieux :

l'acompte reste acquis au propriétaire. Celui-ci pourra demander le solde du montant du séjour, si l'annulation intervient moins de 7 jours avant la date prévue d'entrée dans les lieux.

Si le locataire ne se manifeste pas le jour indiqué sur la réservation, le propriétaire peut disposer de son gîte. L'acompte reste acquis et le propriétaire demandera le solde de la location.

b) si le séjour est écourté :

le prix de la location reste acquis au propriétaire. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

Article 5 - annulation par le propriétaire : Le propriétaire reverse au locataire l'intégralité des sommes versées par avance.

Article 6 - arrivée : Le locataire doit se présenter le jour précisé dans le créneau horaire mentionné.

En cas d'arrivée tardive ou différée, le locataire doit prévenir le propriétaire.

Article 7 - règlement du solde : Le solde de la location est versé au plus tard le jour de l'entrée dans les lieux.

Article 8 - état des lieux :

L'état de propreté du gîte à l'arrivée du locataire devra être constaté. Le nettoyage des locaux en usage normal est à la charge du propriétaire. En cas d'usage anormal des locaux, de salissures exceptionnelles ou de dégâts le montant des frais sera refacturés au locataire.

Article 9 - dépôt de garantie ou caution : A l'arrivée du locataire, un chèque de caution de 150 €uros sera demandé par le propriétaire. (non encaissé et sera détruit ou retourné dans les jours qui suivent votre départ si aucun dommage n'a été constaté).

Article 10 - utilisation des lieux : Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux.

Article 11 - capacité : La capacité d'accueil du fût étant de 2 personnes, si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, la location sera annulée. Toute modification ou rupture sera considérée à l'initiative du client.

Article 12 - animaux : les animaux ne sont plus admis, toute personne se présentant avec un animal verra son séjour annulé et non remboursé.

Article 13 - assurances : Le locataire est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Il est tenu d'avoir une assurance villégiature.

Article 14 - paiement des charges : Les charges d'eau et d'électricité sont comprises dans le prix de location, pour un usage normal. En cas d'utilisation anormale, les charges pourront être refacturées au locataire.

Article 15 - litiges : Toute réclamation relative à la location sera traitée par le Tribunal compétent.

REGLEMENT INTERIEUR «il Fût une Nuit...»

Afin que vos conditions de séjour soient des plus agréables, et que les conditions d'hygiène et de sécurité soient garanties pour tous, nous vous prions de prendre attentivement connaissance de ce règlement.

Le gérant a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du site ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement. Le fait de séjourner sur le site implique l'acceptation du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Conditions d'admission : Pour être admis à pénétrer, à s'installer et à séjourner sur le site, il faut y avoir été autorisé par le gérant ou son représentant. Le séjour est consenti selon les jours et dates indiquées sur la réservation.

Capacité d'accueil :

La capacité d'accueil du fût étant de deux personnes, le gérant se réserve le droit de rompre le *contrat si les clauses ne sont pas respectées et aucun remboursement ne sera effectué.*

Arrivée- Départ :

Le jour de l'arrivée, le fût est disponible à partir de 17h, prévenir le gérant en cas d'arrivée tardive (*après 20h*).
départ au plus tard 11 h.

Consignes de sécurité et de bienséance :

Veillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination. Le volume sonore, à l'intérieur et à l'extérieur de la propriété, doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage.
En cas de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble.

Pour le respect du voisinage, il est strictement interdit de faire du bruit le soir après 22h et avant 8h du matin.

Il est formellement interdit d'allumer bougie ou autre matière combustible et de fumer à l'intérieur du fût, des toilettes et du bain nordique un cendrier est à votre disposition sur la terrasse

le fût est équipé d'un détecteur de fumée et d'un extincteur. En cas d'urgence, veuillez avertir les secours.

Utilisation du Bain Nordique : Seul le gérant ou son représentant sont habilités à allumer le poêle à bois.

Assurez-vous à l'aide du thermomètre de la température du bain avant d'y entrer.

Il est interdit de sauter ou de plonger dans le bain, de s'asseoir ou s'appuyer sur les rambardes.

Utilisation des lieux : Tout le nécessaire est à votre disposition. Veuillez les garder en bon état et veiller à leur propreté. La fourniture de l'eau, de l'électricité et du chauffage est incluse dans le prix de la location. Toutefois, dans le but de respecter au mieux l'environnement, veuillez éteindre les lumières lorsque vous quittez une pièce, ne pas laisser couler l'eau inutilement, et ne pas laisser portes et fenêtres ouvertes si vous utilisez le chauffage.
Veillez ne rien jeter dans la cuvette des WC autre que le papier hygiénique.

Chaque porte d'accès au logement est munie de serrure à clé. Veuillez absolument à bien les fermer lors de toute sortie des lieux. Vous êtes responsable de tout vol et toute dégradation. Le gérant ne pourra être tenu responsable.

Ordures ménagères :

Des poubelles sont mises à votre disposition à l'entrée du site, merci de respecter les règles de tri : poubelle jaune pour les emballages en carton, plastique et métal ; poubelle verte pour les déchets ménagers.

Accueil des animaux :

Le animaux ne sont plus admis.

En cas de problème :

En cas de panne ou de dysfonctionnement, veuillez nous contacter sans attendre. Nous ferons alors au mieux pour remédier à la situation. Aucun remboursement de dépannage ou de réparation ne saurait être pris en compte sans notre accord. En cas de casse, sinistre ou dégradation merci de le signaler durant votre séjour, même si aucun dommage ne semble apparent. En cas de perte ou de dégradation d'éléments du logement, le montant des réparations vous sera facturé.